

Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, au lancement du séminaire sur l'« Éducation à la santé reproductive », à la Faculté des sciences de l'éducation, le 12 novembre 2015, au Campus des sciences humaines.

Je voudrais commencer par saluer cette œuvre commune qu'est ce séminaire de réflexion d'aujourd'hui sur l'éducation à la santé reproductive, réalisée conjointement par la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Saint-Joseph (FSédu), en collaboration avec l'Institut français du Liban (IFL), l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Je peux vous dire que je suis loin d'être un spécialiste de la question, mais dans la mesure où c'est un sujet bien délicat qui concerne tout être humain ainsi que nos communautés sociales et humaines, il s'avère judicieux de dire quelques mots ou rappeler quelques principes qui peuvent aider, je le dis bien, à la réflexion sur les bons choix à adopter pour atteindre la bonne santé sexuelle et reproductive, en ayant accès aux informations les plus exactes en matière de contraception sûre et moralement acceptable ainsi qu'aux risques des maladies transmissibles sur la vie humaine.

Dans ce sens, je retiendrai les quelques idées suivantes :

En premier lieu, ce séminaire et les ateliers accompagnateurs traitent d'éducation, ce noble métier qui est loin d'être une simple affaire de méthodes. En fait, le sens de ce mot vient du terme latin « *educere* », c'est-à-dire élever et conduire vers le haut, ce qui incombe à l'éducateur une responsabilité sociale et morale

vis-à-vis de l'éduqué, pour qu'il grandisse réellement en autonomie et en vérité et qu'il fasse les bons choix pour sa vie.

En deuxième lieu, il ne s'agit pas, en éduquant, de donner des directives contraignantes en cette matière, mais d'aider les gens à avoir les bonnes informations qui peuvent aider leur bon discernement et leur juste jugement fait en toute conscience et qui fait le choix de la vie au lieu de la mort.

En troisième lieu, Il ne s'agit pas aussi de rechercher seulement ce que l'on peut considérer comme le bien-être total individuel dans ce domaine, en exaltant le culte de l'individu, mais de faire valoir ce qui est de l'ordre de la personne c'est-à-dire du relationnel, car l'on ne peut penser à la personne sans qu'elle soit en relation avec une autre. La vie est une relation dans un couple de personnes et c'est un devoir que de protéger la relation et la fonder sur la confiance et évidemment sur le droit de l'un sans minimiser le droit de l'autre. Dans la relation, il est nécessaire de soigner l'esprit de sympathie, de bonté, de respect mutuel et de dialogue afin que le couple réalise son projet dans les meilleures conditions.

Enfin, dans nos régions, nous n'oublions pas la famille et nous travaillons dans ce projet d'éducation à la santé reproductive à aider la famille à se construire et à se consolider. La famille est une œuvre d'un couple qui a fait le choix de la procréation, tout notre effort d'éducation doit donc converger vers ce but sacré et cette noble cause.

Sa sainteté, le Pape Jean-Paul II l'avait bien dit : « l'avenir de l'humanité en ce XXI^e siècle se fait par la famille ». Que notre travail de réflexion en cette journée sur l'éducation, que j'espère riche et productive, intègre ce souci au cœur même de notre projet éducatif.